



# Revue de presse



Mardi 29 Mars 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## M. Raouya évoque avec une délégation d'Ooredoo les opportunités d'investissement

Le ministre des Finances Abderrahmane Raouya, a reçu, lundi à Alger, une délégation du groupe qatari Ooredoo, avec laquelle il a évoqué les opportunités offertes en vue d'élargissement des investissements qataris vers de nouveaux secteurs.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## Séminaire d'information sur les nouvelles modalités de déclaration et de paiement (ministère)

La Direction générale des impôts (DGI) a organisé un séminaire d'information sur les nouvelles modalités de déclaration et de paiement des impôts, introduites par la Loi de finances 2022, ainsi que sur le portail de télé-déclaration et de télé-paiement "Moussahama'tic", a indiqué lundi le ministère des Finances dans un communiqué.

## **ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET START-UP : Faire de la cybersécurité une ligne de défense**

Une conférence sur les enjeux de la cybersécurité en Algérie s'est tenue dimanche soir à Alger, en présence du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine El Mahdi Oualid. Les participants à cette conférence, organisée par l'entreprise iNet (Intelligent Network), ont souligné la nécessité de faire de la cybersécurité, «une véritable ligne de défense pour protéger l'Algérie, ses institutions, son économie et ses citoyens, mais également pour assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données». «La menace du cyberspace et de nos données est devenue une question de souveraineté nationale. Il nous appartient, en conséquence, de fédérer nos compétences et nos moyens pour protéger l'Algérie de ces menaces», a indiqué d'emblée la directrice d'iNet, Fella Gaouar, devant un panel de représentants d'entreprises privées et publiques activant dans le secteur et d'institutions.

Pour faire face à cette menace, «l'Algérie doit se doter de moyens pour assurer sa transition numérique en mesure d'arrimer son économie à l'économie mondiale», a-t-elle dit, soulignant que cette transition «nécessite cependant, pour notre pays, le développement d'un écosystème économique et numérique de plus en plus dynamique».

Elle nécessite également, «en sus d'une infrastructure adéquate, des compétences humaines qualifiées», a affirmé Mme Gaouar. De leur côté, des experts en cybersécurité, Mehdi Gaouar et Christophe Loba, ont mis l'accent sur les moyens à mettre en avant pour contrer les cybercrimes à travers, notamment, une «gouvernance efficace» axée sur la formation de la ressource humaine et la sensibilisation à la cybersécurité. D'autres spécialistes ont appelé à l'élaboration de stratégies de défense en cybersécurité et présenté un éventail de solutions et outils permettant aux institutions, organisations et entreprises de renforcer la sécurité de leurs infrastructures et leurs données. Intervenant à cette occasion, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, a indiqué que «le gouvernement travaille sur des mécanismes pour pousser les grandes entreprises à investir plus dans la sécurité informatique et à mettre en place une stratégie nationale de sécurité informatique pour réduire la dépendance».

Il a fait savoir que «des recherches en matière de cybersécurité s'effectuent, notamment, au niveau du secteur privé», estimant, par ailleurs, que le nombre de start-up activant dans la cybersécurité en Algérie «n'est pas très important», ne dépassant pas les 3% du taux global des start-up dans le pays. «L'enjeu le plus important est de repérer les talents. L'Algérie compte de très bons ingénieurs en informatique et en cybersécurité, mais la plupart d'entre eux se voient offrir des perspectives à l'international», a-t-il dit, ajoutant que le rôle de son ministère est de permettre à ces porteurs de projets de pouvoir exercer leur métier en Algérie.

## **RENCONTRE DE LA CSA HIER AVEC LA PRESSE : Les syndicats pour un SNMG à 80 000 DA**

La Confédération des syndicats autonomes (CSA) accorde une priorité absolue à la revendication de la revalorisation du pouvoir d'achat en érosion continue, notamment avec l'inflation qui prend des proportions inquiétantes. Après une année de militantisme dans le cadre du hirak et deux années de la pandémie de la Covid-19, il est temps de revenir sur terrain». C'est en ces termes que les militants syndicalistes membres de la Confédération des syndicats autonomes (CSA) ont entamé leur rencontre avec la presse tenue, hier, au siège du Cnapeste.

Sur le plan de charge de la Confédération désormais dirigée par Boualem Amoura, pour un mandat six mois, plusieurs dossiers sont à l'ordre du jour. La priorité est donnée au dossier du pouvoir d'achat en érosion continue, notamment avec l'inflation qui prend des proportions très inquiétantes. «La situation socioéconomique du pays et du citoyen est très critique. Agir aujourd'hui est plus qu'obligatoire pour éviter une éventuelle déflagration sociale. Les modifications apportées sur le taux de l'IRG ne sont pas réellement une véritable augmentation de salaires mais plutôt la "récupération" d'un droit. Les hausses qui ne dépassent pas les 2000 à 3600 DA sont très insignifiantes. Il en sera de même pour la révision du taux du point indiciaire. Selon nos calculs, les hausses ne vont pas aller au-delà de 2000 à 6000 DA.

Un leurre de plus sans changement réel pour le pouvoir d'achat», lance Boualem Amoura, SG du Satef et nouveau coordinateur de la CSA. Sadek Dziri, président de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), estime qu'il est «primordial» d'aller vers un «rééquilibrage salarial» et surtout vers un SNMG de 80 000 DA pour garantir une vie décente au travailleur algérien. La création d'un Observatoire national du pouvoir d'achat est encore une fois formulée comme revendication. M. Dziri insiste sur l'obligation d'annoncer le véritable taux d'inflation avec un calendrier d'augmentation de salaire préétabli. Pour lui, c'est le seul moyen d'aller vers un «apaisement réel» de la colère sociale.

### **DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE LA CONFÉDÉRATION**

«Dans notre stratégie de retour sur le terrain, notre première étape est la relance de notre demande d'enregistrement de la CSA. Même si officiellement nous ne sommes pas reconnus en tant que Confédération, le gouvernement, sur pression du Bureau international du travail (BIT), est allé vers l'amendement de la loi 90- 14 relative à l'exercice syndical. Pour nous, c'est une bataille de gagnée et un gain de cause. Nous attendons que la nouvelle loi soit adoptée au Sénat pour relancer notre demande», explique le coordonateur, Boualem Amoura.

Son prédécesseur, Salim Ouelha, coordinateur du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste), n'a pas caché son pessimisme quant à l'exécution des textes de loi. Pour lui, il ne s'agit pas seulement d'amender les lois mais de changer les pratiques. Il appuie ses dires par les «intimidations» que subiraient les représentants syndicaux dans les wilayas.

Dans le même ordre des idées, Djamel Ghouli, président du Syndicat national indépendant des imams et du personnel du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, donne l'exemple d'absence, dans les textes de loi, d'autorisation écrite pour la tenue des différentes activités syndicales. «La seule chose demandée est d'annoncer la tenue de telle ou telle activité. Sur le terrain, pour organiser un conseil de wilaya ou un congrès, nous sommes obligés d'attendre une autorisation», s'indigne-t-il. Il revient également sur la «nonapplication» des décisions de justice relatives à la réintégration des syndicalistes ayant eu gain de cause en justice. Parmi les autres dossiers à l'ordre du jour de cette rencontre des syndicats de la Fonction publique, figurent le droit à la retraite sans condition d'âge et la révision l'ordonnance 06-03 portant statut général de la Fonction publique.

Pour le premier point, les participants réclament la «récupération» des 68 milliards de DA versés par la Caisse nationale des retraites (CNR) pour renflouer plusieurs caisses dont la CNAC et imposer une taxe sur les grosses fortunes pour équilibrer la distribution des richesses. Pour le second point, les syndicalistes exigent leur implication dans l'établissement de ce nouveau texte (statut de la Fonction publique) et dans les Conseils administratifs (CA) de la CNAS et du FNPOS, «d'autant que le travailleur participe au fonctionnement de ces caisses». Les participants ont témoigné à la fin de leur rencontre leur solidarité avec leurs confrères du Sud en grève pour réclamer l'«actualisation» de plusieurs primes dont essentiellement la prime de zone.



## **Les zones franches, des espaces de promotion des investissements : HOCINE AMAR YAHIA, ÉCONOMISTE**

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A INSISTÉ, LORS DU DERNIER CONSEIL DES MINISTRES, sur «l'impératif d'opérer, dans les dispositions du projet de loi relatif aux zones franches, une rupture totale et définitive avec les pratiques du passé». Abdelmadjid Tebboune a donné des orientations concernant le projet de loi relatif aux règles applicables aux zones franches. Il a réitéré, dans ce sens, la nécessité d'opérer, dans les dispositions du projet de loi, «une rupture totale et définitive avec les pratiques qu'a connues l'Algérie pour pouvoir amorcer avec succès une nouvelle phase économique et de développement».

Hocine Amar Yahia, économiste et consultant, explique la décision par les avantages que peuvent présenter ces zones de libre-échange en matière de promotion de l'investissement et de développement économique. «**La création de ces espaces qui présentent des avantages**

**fiscaux et exonérés de toutes les formalités douanières est à même d'attirer les investisseurs étrangers à la recherche d'un environnement approprié pour la commercialisation de leur production, notamment à l'externe», relève-t-il.**

Dans ce cadre, il précise que la première mission d'une zone franche est de promouvoir les exportations. L'économiste déplore, toutefois, le retard accusé dans la mise en place des conditions organisationnelles qui devaient régir cette activité et encourager les investissements. «Le Président a soulevé l'impératif de redynamiser ces zones pour pouvoir entamer des transactions commerciales avec les marchés externes et créer de la richesse», note-t-il. A l'en croire, la réflexion a été entamée, depuis quelques années déjà, sans lui accorder une importance capitale pour sa concrétisation. Il plaide, à cet effet, «pour limiter les contraintes bureaucratiques, élaborer les instruments juridiques et définir tout l'environnement commercial qui doit accompagner ces zones qui seront orientées essentiellement vers l'exportation».

Et ce, poursuit-il, pour lutter contre la contrebande et préserver nos capacités économiques. «La relance économique a besoin de facilités administratives et d'une législation qui viendrait accompagner toutes les initiatives internes et externes, notamment au niveau des zones franches, pour favoriser les exportations hors hydrocarbures», rappelle-t-il. En outre, «il ne faut pas oublier que ces zones sont destinées à l'exportation d'une production locale induite par les investissements étrangers que compte attirer le pays à travers le nouveau code des investissements». Pour lui, l'administration a tout à gagner en se libérant du poids des comportements bureaucratiques qui persistent, «notamment en matière de formalités douanières». Et de conclure : «Il est temps de créer le déclic qui encouragerait les investisseurs étrangers à venir s'y installer, d'autant plus que la conjoncture géopolitique est très favorable dans le contexte de flambée des prix du baril de pétrole.»



### [Retour sur les orientations du Conseil des ministres : En finir avec les contradictions du passé](#)

Les zones franches peuvent constituer des atouts pour l'économie algérienne et de véritables plateformes de production de biens et services. L'option pour la création de zones franches industrielles orientées vers l'exportation est une décision qui cadre avec les objectifs de l'État en matière de promotion des investissements dans les biens et services, et des exportations hors hydrocarbures.

## Les signaux économiques positifs se multiplient : L'heure du pragmatisme

La nouvelle démarche de Tebboune allie efficacité économique et prise en charge du volet social qui est indissociable de la politique globale menée sous sa houlette.

Plusieurs indices plaident pour une amélioration de la situation économique du pays. Les signaux positifs ne manquent pas et un retour progressif, mais quasi certain, de la confiance des opérateurs économiques et de la société en général, plaide en faveur d'une consolidation de l'acquis et l'ouverture d'une perspective prometteuses. Le rythme accéléré imprimé à l'opération de dégel des projets bloqués par la bureaucratie, témoigne d'une volonté de donner du souffle à une économie qui en avait bien besoin.



## وزير المالية يتطرق مع وفد من أوريدو إلى فرص الاستثمار

استقبل وزير المالية، عبد الرحمان راوية اليوم الخميس بالجزائر العاصمة وفدا من المجموعة القطرية أوريدو تطرق معه إلى الفرص المتاحة من أجل توسيع الاستثمارات القطرية لتشمل قطاعات جديدة. وقاد هذا الوفد رئيس مجلس إدارة مجموعة أوريدو للاتصالات، الشيخ فيصل بن ثاني آل ثاني، حسب نفس المصدر.



## الجمارك تحذر من مخالفة التعليمات : لا تصدير من دون "ختم التجارة" .. وقائمة ممنوعات قريبا

تجتمع الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية خلال ساعات لضبط قائمة المواد المعنية بالحظر المؤقت للتصدير، وفقا لما تضمنته مخرجات مجلس الوزراء الأخير، في وقت باشرت المديرية العامة للجمارك إجراءات صارمة لتنظيم عملية التصدير، من خلال مراسلة المديرين الجهويين ورؤساء المصالح الجهوية للوقاية اللاحقة ومفتشيات أقسام الجمارك لمنع تصدير أي منتج أساسي، واسع الاستهلاك في السوق، مهما كان اسم المصدر وطريقة التصدير.

IMPORTATION DE PRODUITS ÉLECTRIQUES

# L'Exécutif serre la vis

Le président de la République a instruit le gouvernement de "l'impératif d'introduire le produit national dans tous les projets de marchés, particulièrement avec les étrangers".

Intervenant à l'occasion de la réunion du Conseil des ministres qui s'est tenue, avant-hier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a demandé au ministre de l'Énergie de faire "un constat et un inventaire de toutes les importations de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz)" en procédant immédiatement à l'interdiction de l'importation des produits fabriqués localement, à l'instar des groupes électrogènes, des transformateurs électriques et des câbles, ainsi que d'autres équipements de qualité requise, et ce, pour encourager l'investisseur algérien.

Le chef de l'État a instruit le gouvernement de "l'impératif d'introduire le produit national dans tous les projets de marchés, particulièrement avec les étrangers". Il a, par ailleurs, "salué l'initiative de réunir tous les opérateurs économiques actifs dans le domaine des industries électriques" et appelé à "organiser une foire spéciale pour ces industries, afin de les faire connaître et d'examiner les opportunités de créer des partenariats bilatéraux pour développer leurs activités". L'Exécutif veut ainsi réorganiser les



Le président de la République Abdelmadjid Tebboune.

filiales électriques dans le cadre d'une relance de la branche, en faisant de l'intégration industrielle une de ses priorités.

S'exprimant hier sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, le directeur général du développement industriel au ministère de l'Industrie, Ahmed Salem Zaïd, a révélé que l'on est en train de

mettre en place "un cadre juridique pour l'intégration des industries électriques".

Ainsi, la priorité devrait être donnée au produit local dans le cadre des marchés publics. Le directeur général du développement industriel au ministère de l'Industrie a "salué" les orientations formulées par le président de la République

qui a insisté sur la nécessité d'utiliser le produit national dans tous les projets, et ce, dans le cadre de la stratégie de développement des industries électriques. Ahmed Salem Zaïd a, par ailleurs, déclaré que l'industrie électrique dégage de "la valeur ajoutée" et que "les produits nationaux peuvent concurrencer les produits importés", no-

tant que le pays importe pour "200 millions de dollars dans le domaine du câble électrique". Et qu'il "exporte pour 400 millions de dollars" (dans le même domaine). Le groupe industriel algérien "Gisb Electric", basé à Mostaganem, par exemple, a exporté, début janvier dernier, pour 4 millions d'euros en câbles électriques. Une opération d'exportation destinée au Sénégal. Le directeur général du développement industriel au ministère de l'Industrie a ajouté que le pays "importe des équipements électriques" — il ne précise pas lesquels — pour une valeur variant entre "2,8 et 3,5 milliards de dollars".

Il a également indiqué que "140 entreprises privées, 15 sociétés publiques et 3 entités mixtes opèrent dans l'industrie électrique". Elles se répartissent entre "37 wilayas". Le représentant du ministère de l'Industrie a, enfin, affirmé que ses services travaillent au développement de l'industrie dans toutes ses branches : industrie alimentaire, industries du textile et du cuir, mécanique, et branche des équipements électriques, qui, selon lui, est une "branche prometteuse qui peut être développée à court terme".

YOUCEF SALAM

PROJET DE LOI RELATIF AUX ZONES FRANCHES

## Le chef de l'État appelle à affiner le dispositif

L'Exécutif veut accélérer le projet de réalisation de zones franches. Ce projet doit être, néanmoins, en "rupture totale et définitive" avec les pratiques du passé, selon le chef de l'État qui s'adressait, dimanche, à son gouvernement, lors d'une réunion du Conseil des ministres.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, veut que le projet de loi relatif aux règles applicables aux zones franches soit conforme à la démarche économique de l'État. Il a insisté, à cet effet, sur la nécessité d'opérer dans les dispositions dudit projet de loi "une rupture totale et définitive avec les pratiques qui ont connues l'Algérie dans le passé pour pouvoir amorcer avec succès une nouvelle phase économique et de développement", lit-on dans le communiqué sanctionnant les travaux du Conseil des ministres. Le chef de l'État a insisté sur l'im-

portance de "réunir toutes les conditions organisationnelles régissant les différentes activités dans la mesure où ce domaine marque une nouvelle ère en matière de transactions, notamment avec l'espace africain et ses marchés".

Le texte de loi sur les zones franches était attendu depuis au moins une année. Son examen par le gouvernement a maintes fois été décalé. Avec les nouvelles orientations du chef de l'État, le gouvernement qui planche depuis plusieurs semaines sur l'élaboration d'un nouveau dispositif réglementaire et organisationnel doit désormais revoir sa copie, en y intégrant les impératifs mis en exergue par le chef de l'État. Il a également ordonné d'"accorder une importance capitale à la lutte contre les stratagèmes de contrebande pour préserver nos capacités économiques, notamment dans un contexte

mondial marqué par des mutations sans précédent", appelant à "faire preuve de vigilance quant à la mise en œuvre rigoureuse des mesures d'interdiction de l'exportation des produits alimentaires de base", selon le communiqué du Conseil des ministres.

Le projet de loi relatif aux zones franches devait initialement aider la création de start-up et faciliter l'implantation d'investisseurs étrangers dont la vocation sera orientée principalement vers l'exportation.

Le soutien à l'implantation de start-up et d'investisseurs étrangers devait se faire au moyen d'incitations sous forme d'infrastructures, d'impôts, de facilitations et de simplifications des procédures. La première mouture du projet visait à implanter des zones franches dans certaines wilayas frontalières, dont Tindouf, El-Oued, Tamarrasset, Bordj Badji Mokhtar, Adrar et Dja-

net, afin de servir de hubs économiques dédiés à alimenter le marché africain en produits algériens.

L'idée de base consistait ainsi à tirer profit de la Zone africaine de libre-échange plutôt que de la subir, en mettant à la disposition des entreprises algériennes des comptoirs à l'export vers l'Afrique du Centre, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest et améliorer les scores du pays en matière d'exportations hors hydrocarbures. Cela fait plusieurs mois que les opérateurs attendent ce fameux projet de loi relatif aux zones franches. Le gouvernement est appelé désormais à peaufiner son projet en y intégrant l'ensemble des éléments permettant de créer de véritables espaces économiques spéciaux, dont la vocation est orientée essentiellement vers l'exportation.

ALI TITOUCHE

المدير الجهوي للجمارك ببشار:

## تسجيل 1825 تصريح جمركي بقيمة 11 مليون دولار

التكاليف، ومنح امتيازات جبائية من خلال تعليق الحقوق والرسوم الجمركية أو إعفاؤها الأولية عند استيراد المواد الأولية من طرف المنتجين المصدرين. ويأتي هذا حسب المكلف بالإعلام على مستوى المديرية الجهوية للجمارك ببشار، في سياق العمل على تنفيذ سياسة اقتصادية للسلطات العمومية الرامية لتنويع الاقتصاد الوطني، والحد من التبعية للمحروقات، تنفيذاً لتعليمات المدير العام للجمارك، التي تهدف إلى تعريف المتعاملين الاقتصاديين بمختلف التسهيلات والامتيازات التي يمنحها الإطار التشريعي والتنظيمي، لدعم وتشجيع الصادرات خارج المحروقات، من جهة، ومن جهة أخرى، لمرافقتهم الفعلية والاستماع لانشغالاتهم واقتراحاتهم لتحسين وتكييف الإجراءات والتدابير المعمول بها في مجال التصدير، لتتماشى والأهداف الإستراتيجية لتسويق المنتج الوطني في السوق الإفريقية والترويجي لهم. وفي ذات السياق، أكد مدير غرفة التجارة والصناعة بولاية بشار علي مطراني، أنّ دور الغرفة يتمثل في تحسين مجال التسويق من خلال مرافقة المصدّرين في تسويق وتصدير منتوجاتهم الوطنية ذات الجودة والنوعية العالية إلى الخارج، من البداية إلى غاية وصول المنتج إلى البلد المستقبل.

وتضمن هذا اليوم الدراسي المنظم بالتنسيق مع المديرية الجهوية للتجارة وترقية الصادرات والمديرية الجهوية للضرائب وغرفة التجارة والصناعة الساورة، ومجمع لوجيترانس، وبنك بدر، وغرفة التجارة والصناعة بولاية بشار، عرض أجنحة متنوعة تتعلق بالمنتجات الغذائية ومواد البناء التي يتم تصديرها وأخرى تتعلق بإجراءات التصدير التي تشرف عليها الهيئات المعنية كالجمارك والضرائب ومديرية التجارة والبنك.

كشف المدير الجهوي للجمارك ببشار، صبري غنام، عن تسجيل هذه السنة حصيلة تقدر بـ 1825 تصريح جمركي على مستوى مكاتب الجمارك تندوف وأدرار بقيمة إجمالية تقدر بحوالي 11 مليون دولار، من بينها ما يقارب 4.5 مليون دولار تم تسجيلها بداية السنة الجارية إلى غاية 20 من مارس الجاري، وتمثلت أهم البضائع المصدرة في مواد البناء والمواد الغذائية والتمور والأدوات البلاستيكية ذات الاستعمال المنزلي والأجهزة الكهربائية. موسى دباب

أضاف المتحدث خلال يوم دراسي نظمته، أمس، المديرية الجهوية للجمارك ببشار، حول ترقية التصدير خارج المحروقات، شارك فيه 15 متعاملاً مصدراً للمنتوجات الغذائية والفلاحية ومواد البناء، أنّ إدارة الجمارك قامت في إطار مواكبة سياسة الدولة في دعم وترقية الصادرات خارج المحروقات بوضع آليات قانونية وتنظيم وتشجيع ومراقبة المصدّرين من خلال جملة من التسهيلات من بينها، تبسيط الإجراءات الجمركية عند التصدير وإعطاء المصدّرين الأولية في معالجة التصاريحات، لاسيما من خلال الاستفادة من المزايا التي يمنحها الرواق الأخضر.

وإلى ذلك، مكّنت المتعاملين من القيام بالإجراءات الجمركية الأقرب لمقر نشاطهم دون إلزامهم بالتصريح مجدداً بمنتوجاتهم عند مكتب الخروج، بالإضافة إلى منح صفة المتعامل الاقتصادي المعتمد للمتعاملين الاقتصاديين الذين ينشطون في مجال إنتاج السلع والخدمات، ولتمكينهم من الحصول على تسهيلات لجمركة منتوجاتهم المستوردة والمصدرة، حيث تسمح لهم بريح الوقت وتحقيق

## تراجع أسعار النفط وفقدان البرميل 6 دولارات

توقع انتعاش محسوس بعد انحسار جائحة فيروس كورونا، إلى زيادة فرص حدوث ركود عالمي حاد، بسبب ارتفاع أسعار الطاقة، وسلسلة التوريد المعطلة، ونقص إمدادات النفط. وعلى هذا الأساس، يشير الخبراء إلى أن إجراءات الحظر والعقوبات المفروضة على النفط الروسي لن تؤدي إلى نتائج، إذ إنها ستؤدي إلى ارتفاع أكبر في أسعار الطاقة وموجة تضخم أعلى، ما يضعف القدرات الشرائية للمستهلكين حول العالم ويتسبب في ركود كبير لن تفلح معه إجراءات التهذنة التي تتخذها البنوك المركزية.

ونبهت شركة "ماكنزي أند كومباني للاستشارات" إلى إمكانية ارتفاع أسعار برميل النفط إلى أكثر من 150 دولار في حالة حظر صادرات النفط والغاز من روسيا إلى أوروبا، علما أن صادرات روسيا من النفط تقدر بنحو 5 ملايين برميل، إلا أن جزءا كبيرا منها يتم تصريفه باتجاه آسيا بداية بالصين، والأمر نفسه ينطبق على الغاز الطبيعي، رغم أن حصة روسيا في السوق الأوروبي تقدر بنحو 42 بالمائة، ومن الصعب تعويض الغاز الروسي في ظرف زمني قصير، وهو ما يشكل عامل ضغط كبير، بدليل مستويات الأسعار القياسية التي بلغها سعر الغاز في أوروبا، يضاف إلى ذلك الارتفاع الكبير لأسعار الوقود والبنزين.

حفيظ صوالي

• تراجعت أسعار العقود الأجلة للنفط في مستهل تعاملات الأسبوع الجديد، أمس الإثنين، بسبب المخاوف من تراجع الطلب على الخام في الصين أكبر مستورد للنفط في العالم بسبب تفشي فيروس كورونا مجددا. وقد فقد برميل النفط لبرنت بحر الشمال أكثر من ستة دولارات وبلغ نحو 114 دولار.

وجاء تراجع الأسعار أيضا على خلفية إعلان أنصار الله الحوثي في اليمن وقفًا مؤقتًا للهجمات المسلحة ضد السعودية، بعد أن استهدفت منشآت نفطية حيوية تابعة لأرامكو وتسببت في تعطيل بعضها وتراجع خاما غرب تكساس الوسيط وبرنت بأكثر من 3% في تعاملات آسيا، أمس، بعد إعلان مدينة شنغهاي الصينية اعتزامها فرض إغلاق على نحو نصف المدينة للحد من انتشار فيروس كورونا المستجد. وبلغ، أمس، برنت بحر الشمال مستوى 114 دولار للبرميل، مع تسجيل فقدان -5.85 دولار، ونسبة -4.85% لتسليمات شهر ماي. بالمقابل، بلغ خام غرب تكساس الوسيط 108.2 دولار فاقدًا -5.74 دولار ونسبة -5.04%. ووفقا لتوقعات الخبراء، فإن أسعار النفط تتجه إلى تسجيل رابع ارتفاع شهري لها على التوالي بنهاية مارس الحالي، رغم تراجعها أمس.

وأدت الحرب الروسية الأوكرانية، منذ شهر، إلى قلب توقعات المحللين للاقتصاد العالمي هذه السنة، إذ تحولت من



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

 [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

 Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



[@MFinance\\_dz](https://twitter.com/MFinance_dz)



[@MFinancesdz](https://www.facebook.com/MFinancesdz)



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger